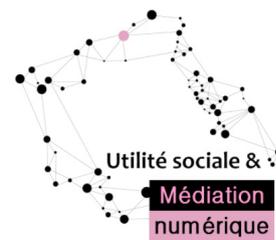


Évaluation de l'utilité sociale : démarche engagée à Brest autour du numérique

Mots-clés :

Utilité sociale, numérique



Présentation de l'initiative & rôle de la collectivité locale

Depuis plus de 20 ans, la ville de Brest accompagne les habitants en développant une politique d'appropriation sociale du numérique. Afin de favoriser l'émergence de projets de médiation numérique et d'expression et de mieux outiller ses acteurs, la ville de Brest a impulsé une démarche d'appréciation de l'utilité sociale de leurs actions.

Dans le continuité de sa politique en matière de médiation numérique (108 Points d'Accès Publics à Internet depuis la fin des années 90; programme « internet pour tous » en habitat social...), la Ville de Brest poursuit un travail de long terme de mise en réseau des différents acteurs de la médiation numérique.

Progressivement, cette mise en réseau fait naître un **climat de confiance** entre acteurs et avec les services municipaux, ainsi qu'une histoire commune autour de pratiques collaboratives et une culture partagée de la coopération.

C'est dans ce contexte favorable que la Ville a lancé en 2014 une démarche d'appréciation de l'utilité sociale de leurs actions afin d'outiller les acteurs de la médiation numérique, et de faciliter l'émergence de nouveaux projets. La Ville faisait en effet le constat d'une forte utilité sociale des initiatives mises en œuvre par les acteurs, mais qui reste souvent minorée et peu valorisée par eux-mêmes, dans un contexte de raréfaction des financements publics.

Cette démarche d'autoévaluation, accompagnée par la consultante Héléne Duclos, s'est étalée sur 6 mois de travail en commun en plusieurs étapes :

- Premièrement, il est proposé à l'ensemble des acteurs d'identifier l'utilité sociale de leurs actions, en faisant intervenir leurs partenaires extérieurs (publics cibles, financeurs...) dans cette démarche.

- Deux séances de construction des critères d'évaluation et d'indicateurs de résultats et d'impact ont ensuite lieu.
- Enfin, une dernière session de capitalisation permet d'identifier un référentiel commun (édité sous licence Creative Commons) à l'ensemble des acteurs à partir de fiches d'évaluation rédigées par chaque acteur.

Ce référentiel et ces fiches permettent d'identifier les multiples apports des actions de médiation numérique en termes d'émancipation personnelle, de vivre ensemble (mixité et lien social notamment), d'inclusion sociale (insertion professionnelle ou accès aux droits) et de transformation sociale (innovation, esprit critique, changement de pratiques...).

Parmi les acteurs ayant participé à cette démarche, on trouve le projet Intergénér@tion : des jeunes en situation de décrochage forment au numérique des personnes très âgées d'une résidence, ou encore une association de soignants d'un hôpital psychiatrique qui organise des ateliers d'écriture numérique pour leurs patients.

Le bilan de cette démarche d'évaluation apparaît très positif, ayant permis aux acteurs d'identifier de nouveaux impacts d'utilité sociale de leurs initiatives, mais aussi de réutiliser les fiches rédigées pour valoriser leurs actions notamment dans le cadre de recherches de financements, telles que des réponses à l'appel à projet annuel multimédia « usages du numérique » de la Ville de Brest.

Un des acteurs, le centre social Kéréderm, continue à essayer cette méthode d'évaluation au sein de son réseau de centres sociaux.

Retrouvez le rapport final [«Construction d'un référentiel de l'utilité sociale de la médiation numérique»](#) de la ville de Brest et Brest Métropole.

CONTACT: Elisabeth Le Faucheur, service internet et expression multimédia, ville de Brest,
elisabeth.le-faucheur@mairie-brest.fr